



KPT, Case postale, CH-3001 Berne
kpt.ch

ActivePlus: informations pour les clientes et clients

ActivePlus est une prestation complémentaire pour les clients qui combinent l'assurance des frais d'hospitalisation et l'assurance des soins Comfort.

Cette prestation complémentaire ne peut plus être souscrite nouvellement, mais les clients existants continuent à bénéficier des prestations convenues.

Fonctionnement

Les clientes et clients existants qui ont combiné une assurance des frais d'hospitalisation avec l'assurance des soins Comfort composent leur programme personnalisé de santé et de bien-être à partir des trois domaines «Fitness et endurance», «Exercice, nutrition et bien-être» et «Sport et club sportif» ActivePlus participe financièrement aux frais à hauteur de 400 francs par année civile.

Les titulaires de l'assurance des soins Comfort bénéficient en outre d'un bonus santé de 200 francs pour les activités de fitness et d'endurance s'ils n'ont pas bénéficié de prestations médicales au cours de l'année précédente.

200 francs pour remise en forme et bien-être

Abonnements et adhésions à partir d'une durée de 3 mois ou de 10 entrées individuelles pour un centre de fitness, fitness en groupe, aquafitness, Pilates, power yoga ou cours de marche.

Coach fitness personnel avec un contrat de 3 mois ou à partir de 8 unités d'entraînement.

L'âge minimal est de 16 ans.

150 francs pour exercice, nutrition et bien-être

Abonnements et adhésions à partir d'une durée de 3 mois ou de 8 unités

- Yoga et Yoga de la grossesse
- Gymnastique incl. Gymnastique postnatale
- Pilates postnatal
- Offres d'accompagnement pour la guérison de maladies chroniques
- Aerial Hoop
- Cours d'escalade
- Cours de planche à voile
- Course de gymnastique du dos
- Antara
- Frais de participation aux courses populaires et aux courses cyclistes
- Parkour
- Cours de danse, de théâtre et d'art dramatique
- Cours de musique privés (Matchspace Music)
- Cours d'aide d'urgence et de premier secours
- Cours de premiers secours en santé mentale
- Chi Ball
- Traitements et cours de sevrage tabagique
- Cours de développement de la personnalité



KPT, Case postale, CH-3001 Berne
kpt.ch

- Prévention des chutes
- Hypnose thérapeutique
- Cours de maîtrise du stress
- Cours d'autodéfense
- Cours d'alimentation
- Coaching nutritionnel
- Bien-être et spa à partir de 2 nuits (kuren.ch)
- Floating
- Bains thermaux, hammam, piscines salines et saunas
- Orientation systématique vers des solutions Conseil de vie/coaching
- Coaching respiratoire
- Cours de méditation

L'âge minimal est de 16 ans.

50 francs sport et club sportif

Adhésion comme membre actif d'un club sportif pour pratiquer un sport reconnu par Swiss Olympic

- Achat de chaussures de course ou de trekking, de vélos de course ou tout terrain
- Abonnements saisonniers pour les stations de ski, les piscines couvertes et les bassins extérieurs
- Cours de natation (natation bébés nageurs et natation parent enfant incluses)
- Massage pour bébées
- Heures, leçons et cours d'équitation
- Activités de loisirs pour les enfants jusqu'à 15 ans (gymnastique, chorale, danse, cours de musique, scouts, mouvements de jeunesse tels que Blauring ou Jungwacht)
- Gymnastique mère-enfant ou père-enfant

200 francs bonus santé

Si aucune prestation n'a été perçue l'année précédente au titre de l'assurance complémentaire des soins Comfort, les clientes et clients existants bénéficient d'un bonus santé d'une valeur de 200 francs à valoir sur:

- Abonnements et inscriptions d'une durée minimale de 3 mois ou à partir de 10 entrées individuelles à un centre fitness, fitness en groupe, fitness aquatique, pilates, power yoga ou cours de marche nordique
- Entraîneur personnel de fitness avec un contrat d'au moins 6 mois ou à partir de 8 séances d'entraînement

Les questions les plus fréquentes et nos réponses

Comment recevoir les contributions?

L'assurance des soins Comfort de la KPT n'est plus proposée – de même qu'ActivePlus. Les informations suivantes sont valables pour les clientes et clients existants qui ont souscrit l'assurance complémentaire des frais d'hospitalisation et l'assurance des soins Comfort à une date antérieure et les ont combinées.



KPT, Case postale, CH-3001 Berne
kpt.ch

Envoyez-nous les factures de vos activités par voie postale, via le portail clients KPTnet ou avec l'app KPTnet. Les informations suivantes doivent figurer sur la facture: vos nom et prénom, votre numéro d'assurance, le nom de l'activité, le début et la durée du cours, le lieu, le coût, le cachet et la signature de l'émetteur de la facture.

Le reçu concerne plusieurs membres de ma famille. À quoi dois-je faire attention en le transmettant?

Si vous nous envoyez le reçu par courrier, il est préférable de noter les noms des membres de votre famille sur le reçu en indiquant le numéro de police correspondant. Vous pouvez faire la même chose avant de prendre en photo et d'envoyer le reçu avec l'application app KPT.

Ma série de cours chevauche deux années civiles. Est-ce que je reçois deux fois la cotisation annuelle correspondante d'ActivePlus?

Non. Pour ActivePlus, le critère pertinent est le moment où commence la série de cours, l'abonnement ou le séjour. La date de début détermine à partir de quelle année civile les prestations sont versées.

Existe-t-il une liste de centres de fitness ou de prestataires de cours reconnus?

Nous avons décidé de ne gérer aucune liste limitative des prestataires. En principe, toutes les structures offrant des activités qui figurent sur notre liste sont reconnues.

Mon activité n'est pas répertoriée. Une contribution est-elle tout de même possible avec ActivePlus?

Contactez directement votre conseillère ou conseiller clients à la KPT pour savoir si votre activité est couverte par ActivePlus. Par ailleurs, les traitements et méthodes figurant dans le Registre de Médecine Empirique (RME) ne sont pas pris en charge par ActivePlus.

Qui peut bénéficier d'ActivePlus?

En principe, tous les clients qui ont souscrit une assurance Soins Comfort et une assurance des frais d'hospitalisation (sauf Flex Eco) à la KPT peuvent bénéficier d'ActivePlus. Merci de bien noter que l'assurance des soins Comfort ne peut plus être souscrite.

Comment puis-je payer ma prime?

Vous devez régler la prime en francs suisses et fournir des coordonnées bancaires suisses pour les remboursements.